



Commune de SAINT-JANS-CAPPEL

Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 03 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 juillet à dix-huit heures trente minutes, les membres formant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JANS-CAPPEL se sont réunis en la Mairie sous la présidence de Monsieur César STORET, Maire, à la suite de la convocation qui leur a été faite le 27 juin 2024, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19.

Présents : Mesdames et messieurs, César STORET, Thierry DEQUIDT, Anne DEHEM, Julien DEHEUNINCK, Carole DEKERVEREL, Frédéric VANDENBRIELE, Martine TERRIER, Béatrice POUCHELLE, Clotilde DELEPOUVE, Jean Christophe PIERREUSE, Sandrine FRULEUX, Sébastien VARRASSE, Manon ACKET, Hélène GRIMBERT (arrivée à 19h prend part au vote à la délibération 2024-026), Marie ALLEGRE (arrivée à 19h05 prend part au vote à la délibération 2024-027).

Absents excusés :

Eric DUFOUR (pouvoir à Carole DEKERVEREL)
Benoit DECROCK (pouvoir à Thierry DEQUIDT)
Bruno DUHAYON (pouvoir à Sébastien VARRASSE)
Bruno BERNAERT (pouvoir à César STORET)

Secrétaire de séance : Martine TERRIER.

Délibération n° 2024-022 : Communications du Maire

Délibération n° 2024-023 : Délibération portant sur la modification du règlement financier et de fonctionnement des activités périscolaires et extrascolaires.

Délibération n° 2024-024 : Délibération portant sur le mode de fonctionnement et la fixation des tarifs des activités extrascolaires à compter du 01/09/2024.

Délibération n° 2024-025 : Délibération portant sur la fixation du tarif de la garderie périscolaire à compter du 01/09/2024.

Délibération n° 2024-026 : Délibération portant sur l'actualisation du tarif des mercredis récréatifs à compter du 01/09/2024.

Délibération n° 2024-027 : Ecole du Sport- Actualisation des tarifs au 01/09/2024.

Délibération n° 2024-028 : Personnel communal - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité pour l'encadrement de l'école de sports.

Délibération n° 2024-029 : Personnel communal - Création d'un emploi non permanent pour l'encadrement du service municipal d'études dirigées.

Délibération n° 2024-030 : Personnel communal - Création des emplois non permanent pour l'encadrement des activités périscolaires.

Délibération n°2024-031 : Délibération portant sur l'adhésion au groupement de commandes relatif à la restauration et à la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil pour la période 2025-2029.

Délibération n° 2024-032 : Délibération municipale portant sur le renouvellement de la convention avec la Médiathèque Départementale du Nord.

Délibération n° 2024-033 : Eclairage Public- Délibération portant sur la réalisation de travaux d'investissement d'éclairage public sur la commune de Saint Jans Cappel.

Délibération n° 2024-034 : Chemin de randonnée- Délibération portant sur le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée sur la totalité du RPN traversant la commune- Délibération complémentaire à celles du 21 octobre 1991 et du 1^{er} février 2001.

Délibération n° 2024-035 : Ecole de Musique- Délibération portant sur la mise en place d'une convention régissant le fonctionnement et le financement de l'école de Musique.

Fait et publié sur le site internet de la commune le 08/07/ 2024

Le Maire,

César STORET

